



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE **18 MARS 2024**

Accueil et présentation (tour de table)

M. LEMAU directeur de l'école, président du Conseil

Secrétaire : M. THEPENIER

IEN : Mme LETANG

Mairie : M. DEPEIGE (Elu municipal), M. PEPET (Responsable Education et Loisirs),

Parents élus : Mmes ROBIN, NOEL, NGUYEN, MERCK

Enseignants : Mmes CADIET, GAUTHIER, LE VACON, RIFFARD, FORMET, GIFFARD, URVOY, M. THEPENIER

Absences excusées : M. BOURCIER (Elu municipal), M. DELAUNAY (Responsable Antenne Centre-Est)

Enseignants : M. PIQUEMAL, Mme MADIOT, Mme WINDSOR, Mme RIVOALLON

1- Évaluation d'école

Comme de nombreuses autres écoles du département, notre école a fait l'objet d'une évaluation.

Rappel du processus :

- Rédaction d'un rapport d'auto-évaluation (diagnostic) transmis à une équipe d'évaluateurs (IEN, Cheffe d'établissement, Conseiller pédagogique, directrice d'école) début janvier. Le rapport a été rédigé suite aux réunions programmées en novembre et décembre. M. LEMAU remercie l'ensemble des partenaires (enseignants, REL et animateurs périscolaires, parents, élèves) pour leur implication. Le rapport a permis de dresser un état des lieux au travers de quatre grands domaines (les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ; le bien-être de l'élève, le climat scolaire ; les acteurs et le fonctionnement de l'école ; l'école dans son environnement institutionnel et partenarial) en s'appuyant sur les points forts de l'école et sur ce qui était perfectible.
- Visite des évaluateurs externes : en partant du rapport transmis, les évaluateurs ont rencontré durant la journée du 05 février 2024 l'ensemble des acteurs pré-cités (remerciements de nouveau pour leur disponibilité).
- Rapport d'évaluation suite à la visite. Les évaluateurs ont souligné « la qualité de la réflexion et de l'analyse ainsi qu'une implication des équipes pour se projeter et envisager ce qui serait perfectible pour enrichir leur action pédagogique ». Il apparaît également que « l'école est dynamique avec un nombre important d'actions annuellement mises en place. »

Ce rapport propose des axes de travail sur lesquels l'équipe pédagogique s'appuiera pour la rédaction du futur projet d'école (2025).

- En outre, cette évaluation d'école a permis de pointer les besoins en formation notamment en LSF.

Un parent souligne le fait que l'enseignement de la langue des signes serait également profitable aux élèves eux-mêmes. Des heures d'enseignement dédiées à la LSF en classe ne sont pas compatibles avec les programmes de l'école, ce qui n'exclut pas de travailler la LSF en classe. Des temps de sensibilisation ont lieu pour le personnel périscolaire, pour permettre les bases de la communication avec les malentendants. Des ateliers ont été proposés par l'équipe périscolaire mais les inscriptions

des élèves sont trop peu nombreuses.

Des parents soulignent qu'une mère d'élève sourde n'a pas pu participer au conseil d'école faute d'interprète, l'élue souligne qu'il y a beaucoup de demandes au niveau de l'interprétariat au niveau de la Ville, qu'il prend les informations auprès des services concernés pour évaluer la possibilité de réserver un interprète par la suite pour cette maman ou pour l'école de manière générale.

Un parent demande un peu plus d'informations sur les conclusions de l'axe développé avec les parents d'élèves (l'école dans son environnement institutionnel et partenarial) de l'évaluation, M. LEMAU lit à l'assemblée les conclusions de l'évaluation :

« La directrice et le directeur notent des « bonnes relations avec les parents d'élèves », notamment un « nouveau groupe de parents d'élèves qui demande à être plus acteur » pour accompagner l'école dans ses projets.

Utilisation bénéfique d'un espace numérique de travail partagé entre l'école et les familles, permettant à es dernières d'accéder à un nouveau d'information (vie de l'école, vie des classes, propositions du péri-scolaire) qui les satisfait.

Cet espace numérique semble moins investi en élémentaire, ce qui est regretté par les parents, habitués à ce type de communication dès la maternelle, donnant le sentiment, sans doute injustifié mais réel, d'un déficit d'informations sur ce qui est fait au quotidien. »

Le rapport des évaluateurs conclut sur le « développement de la relation école-familles en s'appuyant sur la volonté affichée d'investissement des parents ».

Sur la communication, la question du café des parents est mise sur la table : tout le monde ne semble pas connaître les moments et le contenu de ce temps. Les parents y voit un moment convivial mais souhaiteraient pouvoir être accompagnés sur les questions autour de la parentalité par la Ville, l'élue se renseigne sur les moyens de la Ville.

2- Prévision d'effectifs à la rentrée 2024

- Effectifs 2023/2024 :

A ce jour 240 élèves : 43 CP, 56 CE1, 52 CE2, 47 CM1, 42 CM2 dont 9 PEJS

239 élèves en septembre : 4 radiations / 5 inscriptions depuis la rentrée de septembre

- Rentrée 2024/2025 : 261 élèves 63 CP, 44 CE1, 55 CE2, 52 CM1, 47 CM2 dont 11 PEJS

→ ouverture définitive d'une 12ème classe à la rentrée

Les projets de répartition n'ont pas été travaillés par l'équipe pédagogique, il est préférable d'attendre la fin de l'année scolaire, une connaissance plus fine des potentiels déménagements, l'avancement de la campagne d'inscription de la Ville. Mme LETANG précise qu'en cas de baisse ou d'augmentation des effectifs prévisionnels, un point est fait en juin entre l'école et l'IEN.

Question des parents concernant la répartition des classes

- Chaque année, certains enseignants demandent aux élèves de noter sur un papier le prénom des amis (2 en général) avec qui ils souhaitent être l'année scolaire suivante. Ces vœux ne sont pas toujours respectés, ce qui génère de la tristesse pour l'enfant. Nous nous posons donc quelques questions : Comment est organisée cette pratique des enseignants dans l'établissement ? (choix de l'établissement, des enseignants,...?) Pourquoi cette démarche n'est pas réalisée dans toutes les classes ? (semble-t-il) Est-il possible de garantir aux enfants la présence d'au moins un de leurs amis, surtout ceux pour lesquels les vœux de l'année passée n'ont pas été pris en compte (principe d'équité)?

La question a été abordée en Conseil des maîtres. Les enseignants veillent chaque année lors des répartitions (fin juin) à tenir compte de plusieurs critères (scolaire, fille/garçon, affinités, élèves à ne pas mettre ensemble). Il est effectivement arrivé que certains enseignants tiennent compte du voeu de leurs élèves. Il a été décidé de ne plus le leur demander.

L'idée est d'uniformiser les pratiques des enseignants sur l'école, éviter l'effet d'engagement qui est créé par cette manière de faire, tout en prenant en compte - bien entendu - les affinités (en faisant

preuve notamment d'une observation plus fine auprès des élèves avant de travailler sur les projets de répartitions).

Un parent s'interroge sur l'évolution des effectifs (croissants) ; Pour la rentrée 2024, ils ne sont pas encore impactés par les projets immobiliers du Haut-Sancé. Les inscriptions des potentiels futurs élèves concernés pourraient se faire également sur le groupe scolaire de la Poterie. La démographie est croissante sur la Ville de manière générale.

3- Travaux prévus dans et aux abords de l'école

Lié à l'augmentation des effectifs

Question des parents concernant ce point :

- la livraison de modulaires a été annoncée pour la rentrée de septembre 2024. Interrogation sur le commencement des travaux et leur durée. Quand vont-ils démarrer ? Le modulaire sera-t-il bien opérationnel au 1er septembre pour accueillir les classes ?

Présentation du calendrier prévisionnel de la construction du nouveau bâtiment.

Le début des travaux est prévu le 17 mai 2024 pour une livraison le 16 août.

Sa mise en service (emménagement) à compter du 21 août.

Deux classes y seront accueillies (en cours de réflexion au niveau de l'équipe enseignante).

Un parent élu s'interroge sur la sécurisation du site, au niveau des travaux, mais également le bruit. L'essentiel des travaux impacteront la voie verte derrière l'école mais pas les lieux de vie actuels des élèves. La majorité du temps des travaux est également censé se dérouler sur des temps de vacances scolaires.

Une enseignante s'étonne des délais courts, pour un projet demandé / planifié depuis si longtemps. L'élu indique que les délais administratifs pour ce genre de projet sont des délais longs. Une autre enseignante demande de l'aide auprès de la Ville pour le déménagement des espaces classe. L'élu demande à être informé le plus rapidement possible des éventuels retards sur les travaux, pour faire le nécessaire pour rester dans les temps ou pour anticiper un plan B.

Autre question des parents :

- La zone de replantation herbe et plantes notée comme inaccessible sur le plan du PV n°1, deviendra-t-elle accessible à un moment ou un autre pour redonner toute sa superficie à la cour ?

Réponse de M. DELAUNAY par mail :

« Nous devons réaliser le gazon mais cela n'a pu être réalisé du fait des conditions climatiques à ce jour. Il faut ensuite laisser le terrain plusieurs mois au repos pour que le gazon puisse prendre sa place.

- Solution 1: Nous souhaiterions garder la clôture pour le futur et mettre un portail qui permettra un accès sur cet espace. Cela permettra le repos du gazon et sa recombinaison durant la période hivernale. Un piétinement trop important et fréquent par les élèves entraînera une détérioration permanente et donc un espace en terre uniquement
- Solution 2 : mettre en place des règles ou charte de bon usage de la cour par l'équipe enseignante et les parents d'élèves qui permettrait d'éviter la dégradation des espaces verts ».

4- Projets pédagogiques et périscolaires

Périscolaire : M. LEMAU indique des difficultés avec l'atelier « street art ». Il y a eu beaucoup d'absences de l'intervenant, la participation au temps d'atelier du soir est fortement remis en question pour la suite.

Au niveau de la fréquentation, il y a 15 élèves le matin, 210 le midi et 80 le soir en moyenne.

Pour la rentrée prochaine, la projection prévoit 235 enfants sur le temps de restauration du midi, ce qui sera gérable, avec quelques changements de mobilier à prévoir pour absorber l'augmentation.

18 ateliers par semaine sont mis en place le midi (animateurs et intervenants associatifs). Les élèves seront consultés en mai sur leurs souhaits pour l'an prochain et l'équipe périscolaire préparera ensuite les ateliers en fonction de ces souhaits et des possibilités des intervenants.

Un travail est mené actuellement par une animatrice pour l'inclusion des enfants sourds, des affichages sont créés en ce sens. La lutte contre le gaspillage et le tri des déchets est un travail également mené par l'équipe cette année.

L'élue souhaiterait que soit réalisé une évaluation de la satisfaction des élèves au niveau de la restauration, M. PEPET s'en chargera. Les parents souhaitent également pouvoir visiter et manger à la cantine, M. LEMAU transmet les coordonnées de M. DELAUNAY aux parents élus qui souhaitent en faire la demande : o.delaunay@ville-rennes.fr.

CP/CE1 :

- École fleurie (Mme CADIET)

Les 4 classes sont inscrits cette année dans un projet Ville de Rennes (classe à l'écocentre de la Taupinais). En complément de ce projet, les classes vont au jardin des Mille Pas et à la Basse Cour à la Prévalaye (animation du champ à l'assiette). A l'école, les élèves ont commencé à exploiter le potager à l'arrière de l'école. Les enseignants souhaiteraient également exploiter l'espace prévu sur la cour pour le fleurir. Actuellement non accessible (barrière), une demande va être adressée à la direction des jardins pour préparer la terre pour y planter quelques fleurs. Mme Cadiet précise également qu'un élevage de papillon est envisagé en juin.

- EPS : Natation (CE1) et vélo (Mme GAUTHIER)

Pendant que tous les élèves vont à la piscine St-Georges le mardi après-midi, les élèves de CP s'initient au vélo durant la période mars/avril. Après les vacances de printemps, les élèves de CP iront à leur tour à la piscine et les élèves de CE1 feront également vélo à l'école.

CE2 (+ CE1 et CM1) :

- École et cinéma (Mme RIFFARD)

Les 3 classes de CE2 sont inscrits au dispositif « école et cinéma » (financement de la ville). Les élèves vont trois fois au cinéma dans l'année. Ils ont déjà vu le film d'animation *Ponyo sur la falaise* et le film fantastique *L'histoire sans fin*. Ils iront voir prochainement le film *Les Aventures du prince Ahmed*, premier long métrage d'animation de l'histoire du cinéma. Ce projet est un support de travail en classe.

- EPS : Journée Olympique et Paralympique / Gymnastique (nouvel ETAPS)

Emmanuelle MASSON a été remplacée par un nouvel ETAPS depuis le 11 mars. Les élèves suivent un cycle gymnastique actuellement. Tous les CE2 participeront à une journée olympique et paralympique (projet ville de Rennes).

CM1/CM2 :

- Petits bouquineurs en lien avec la fresque murale (Mme GIFFARD)

Dans le prolongement du projet « mur fleuri », les classes de CM1/CM2 participent au projet « Petits bouquineurs » avec la bibliothèque du Landry. Après avoir étudié l'oeuvre littéraire de Seng Soum Ratanavanh, les élèves des classes de CM ont pu aller voir l'exposition à la bibliothèque du Landry. L'autrice illustratrice viendra à la rencontre des élèves les 21 et 22 mars (rencontre et ateliers de création).

- Éducation aux médias (Mme GIFFARD)

Les élèves de CM participent à la semaine des médias. En outre, une visite de Ouest France est prévue. Les enseignants demanderont la présence de parents sachant que cette visite sera programmée hors temps scolaire.

En lien avec l'éducation aux médias, M. Thépenier informe que l'école a fait une demande pour l'intervention d'un policier dans le cadre de l'opération « permis internet » (1 h auprès de chaque classe de CM).

- Liaison CM2/6e (M. THEPENIER)

La principale adjointe du collège du Landry est venue à la rencontre des parents de CM2 le 13 février. Les élèves de CM2 iront à la rencontre des collégiens le 4 et 5 avril prochain pour une première action dans le cadre de la liaison CM2/6ème. Un second temps est prévu au collège par la suite.

(accueil au CDI, échange avec la vie scolaire).

- APER (M. THEPENIER)

Comme chaque année, les élèves de CM2 passent une épreuve théorique puis une épreuve pratique sur piste à vélo pour valider l'APER (attestation de première éducation à la route). Ils repasseront au collège l'ASSR (niveau 1 ou 2) attestation scolaire de sécurité routière.

PEJS : Les enfants suivent les projets des classes dans lesquelles ils sont en inclusion

- Vernacular : intervenant extérieur en janvier

Mme Windsor (absente) reviendra sur ce projet au prochain Conseil d'Ecole en juin.

Conseil d'élèves : compte-rendu du dernier Conseil d'élèves (15 février 2024)

- évaluation de l'école : les élèves délégués de CM ont rencontré les évaluateurs pour évoquer avec eux leur ressenti à l'école. Ils ont pointé que le forum était un temps apprécié et parfois pas assez investi pour évoquer des sujets autres que le terrain de foot ou les toilettes.

- vivre ensemble : comment faire, quelles actions pour qu'il y ait plus de respect entre les uns et les autres (classe, couloirs, sur la cour, préau, toilettes...) ? Plusieurs solutions ont été proposées par les élèves pour mettre en place des actions visant au respect de chacun dans le quotidien de la classe, comme par exemple la mise en place de théâtre-forum.

Question de parent : y a-t-il encore des messages clairs ? Oui, le dispositif existe toujours même si tous les élèves ne l'utilisent pas ou se le sont appropriés de manière différente.

Questions des parents

- Y a-t-il des projets d'école prévus (de type culturel/artistique/sportif...) ? Il semble qu'un projet cirque avait été évoqué en conseil d'école il y a quelques années ? Ce type de projet est-il envisagé dans l'avenir ?

Un Conseil des maîtres est programmé le lundi 15 avril au sujet des projets futurs. Pour cela, les enseignants s'appuient sur les projets proposés par la Ville de Rennes (Aide aux actions des écoles). Une réflexion est en cours sur les projets en lien avec le parcours artistique, culturel, scientifique, citoyen des élèves.

5- Budget et coopérative scolaire

- Budget de la mairie pour les commandes de fournitures scolaires de la rentrée prochaine :
→ 8 962€ (37,50€ / enfant pour l'année) – 10 % versé sur le compte OCCE pour des achats spécifiques.
Reste 8 066€ pour l'ensemble des commandes de fournitures à la rentrée scolaire.
→ 800€ de crédit alloué pour une ouverture de classe

Ce budget inclut l'abonnement aux deux copieurs, le papier pour les photocopies, les abonnements aux périodiques, l'achat de manuels et fichiers de travail. Il reste en moyenne 400 € / classe pour les commandes de fourniture (cahiers, crayons et outils de travail) et une enveloppe de 1 900 € pour l'achat de manuels, de matériel spécifique ou de fichiers par cycle.

- Coopérative scolaire (OCCE) : A ce jour, le budget sur le compte OCCE géré par l'école est de 6 545€. Il était de 6 274€ en début d'année.

Pour information, la participation volontaire des familles s'élève à 657 €. Elle a permis de rembourser en totalité l'adhésion à l'OCCE (622 €), assurance comprise.

La vente des photos individuelles a rapporté à l'école 410 €.

La mairie a versé sur ce compte depuis la rentrée 1 968€ (dotation école pour sorties scolaires, école et cinéma, musées, visites...) et 1 290€ pour les projets (Fresque murale, Vernacular) qui ont été totalement dépensés.

3 364 € ont été dépensés depuis le début de l'année.

D'autres dépenses sont prévues d'ici la fin de l'année (sorties scolaires, achats de plants et de matériel pour le projet « école fleuri », matériel pour la cour d'école).

- l'APE a participé financièrement à l'achat de la peinture pour le projet « mur fleuri » (remerciements) : 606 €.

Questions des parents

- **Quelles initiatives l'école souhaiterait que l'APE co-finance après la fresque ?**

Comme évoqué lors de la rencontre des directeurs et du Président de l'APE, nous informerons l'APE des projets envisagés par l'équipe pédagogique pour une participation de celle-ci aux projets proposés.

6- Questions diverses des enseignants et des parents

- **Est-ce que toutes les classes vont proposer un spectacle de fin d'année ?**

Comme l'année dernière, les classes ouvriront leur porte aux parents le mercredi 3 juillet pour présenter l'ensemble des travaux réalisés par les élèves en lien avec les activités et projets de l'année. Les classes qui souhaiteront présenter un spectacle aux parents d'élèves informeront en amont de la date de présentation.

- **Moments conviviaux :**

Participation des enseignants à la fête d'école prévue le samedi 29 juin.

M. Lemau a adressé un mail à l'APE informant que lui et plusieurs enseignants de l'élémentaire seront présents lors de la fête d'école, sans s'engager à animer un stand.

Fin de séance à 20h04

**Le Président du Conseil
M. LEMAU**

**Secrétaire de séance
M. THEPENIER**